

L'onction d'huile : Jacques 5.13-18

Danielle Drucker, pasteur de l'EEL de Saint Genis Laval (69)

Dimanche 12 février 2012

Dimanche dernier, lors du culte commun de notre Union, pour les quatre Églises de Lyon-Ambérieu, le thème choisi fut celui de la prière. La prière qui est la respiration de notre esprit dans et par l'Esprit de DIEU. La prière qui nous accompagne, soit de façon secrète au cours de nos journées, soit lorsque nous prions avec d'autres chrétiens. Nous avions aussi évoqué le fait que prier ne consiste pas seulement à adopter une attitude bien déterminée du corps avec des gestes et une forme verbalisée prescrite car l'expression de la prière est très influencée par notre culture. Il convient donc de ne pas l'enfermer dans un carcan rigide même si l'on ne doit jamais oublier que l'on s'adresse au Seigneur et non à un copain. L'Écriture est riche d'exemples de prières, il suffit de penser au livre des Psaumes. Elle est riche aussi de recommandations sur la prière. Ce matin, nous nous attacherons à l'enseignement de Jacques qui parle d'un type de prière particulier, celle pour les malades.

Lecture : Jc 5.13-18

Il n'y a que deux textes du NT qui mentionnent l'onction d'huile en rapport à la guérison : ce texte de Jacques, c'est là que nous avons le plus de détails, et un texte de l'évangile de Marc qui rapporte la mission des douze apôtres envoyés par Jésus. Là, il est écrit : « *Ils chassaient aussi beaucoup de démons et guérissaient de nombreux malades en les oignant d'huile.* » (**Mc 6.13**). De plus, dans une parabole rapportée dans l'évangile de Luc, le bon Samaritain « *s'approcha de lui [du blessé], soigna ses plaies avec de l'huile et du vin, et les recouvrit de pansements* » (**Lc 10.34**). Cette pratique de l'onction pour des malades est donc très discrète dans l'Écriture d'autant que l'autorité de l'épître de Jacques fut contestée durant toute l'histoire de l'Église. Même Luther l'appelait « l'épître de paille », il estimait son message discordant par rapport aux grands thèmes de l'Évangile.

Aujourd'hui, la majorité des théologiens s'accordent à reconnaître dans ce Jacques, auteur de l'épître, un des frères de Jésus, témoin de la résurrection, et qui a exercé d'importantes responsabilités au sein de l'Église de Jérusalem. Cette lettre placée au sein de l'Écriture est donc on ne peut plus légitime : elle est bien revêtue de l'autorité de la Parole de DIEU. Pourtant, bien des chrétiens

ressentent un profond malaise lorsqu'est évoquée l'onction pour les malades : « et si un tel geste n'était pas suivi de guérison, la foi y résisterait-elle ? ». Aussi convient-il d'avoir les idées claires.

Ce que n'est pas l'onction :

Ce n'est pas un acte magique : L'huile était utilisée comme un médicament depuis l'Antiquité et, durant les premiers siècles de l'Église, la pratique de l'onction était centrée sur l'obtention de la guérison du corps en occultant tout impact spirituel. Du coup, cette onction fut rapidement regardée comme un remède surnaturel et sa pratique comme un acte de magie. Dans le texte de Jacques, rien n'oriente sur une telle compréhension. L'onction n'est certainement pas un rite magique qui obligerait DIEU à se soumettre à la demande humaine. Le Seigneur est souverain, la guérison ou l'absence de guérison se trouve entièrement entre ses mains. Ce sont les païens qui croient qu'avec des procédures plus ou moins complexes, avec des formules, des chants, des gestes accomplis par un initié selon un ordre rigoureux, il est possible de manipuler les esprits invoqués. Dans notre texte, on voit que l'accent porte sur la prière bien plus que sur l'application d'huile.

Ce n'est pas un sacrement : Par réaction à la pratique de type magique, à partir de 15^{ème} siècle, cette onction n'était plus regardée que d'un point de vue spirituel. C'était même le moyen d'accompagner dans ses derniers instants un chrétien mourant d'où le nom « d'extrême onction ». Pire, au concile de Trente, en 1551, et en réaction à la Réforme, les catholiques en ont fait un sacrement : l'acte d'oindre aurait en lui-même le pouvoir de conférer la grâce de remettre les péchés et aussi de soulager les malades. Nous retrouvons toujours la même dérive : l'œuvre de Jésus-Christ à la croix n'est pas suffisante, n'est-ce pas ! Il faut absolument y ajouter quelque chose pour être sûr de son salut : le baptême, les divers sacrements, des œuvres.... Cela a de plus l'intérêt, si l'on peut s'exprimer ainsi, de faire passer le chemin du salut par l'institution de l'Église et de ses ministres, et non plus par Jésus-Christ seul. Il faut le répéter inlassablement : le seul et unique chemin de salut est Jésus. C'est lui le Messie, il est le chemin, la vérité et la vie : nul ne vient au Père que par lui (**Jn 14.6**). Il est mort à notre place, pour expier nos péchés, une fois pour toute. Son œuvre est parfaite, il n'y a rien à y ajouter.

Après Vatican II, l'idée du sacrement pour les malades en danger de mort est mise en sourdine au profit d'une simple prière pour le rétablissement des malades. Ainsi, cette onction peut désormais être renouvelée pour l'Église catholique. Toutefois, ces cinq siècles de pratique de l'extrême onction font qu'en pays de culture catholique, comme la France, l'idée d'accompagner la prière pour un malade avec une onction d'huile est associée à la mort imminente de la personne, ce qui paralyse bon nombre de chrétiens protestants pour l'accomplissement ou la demande de ce geste.

Maintenant, une autre influence est intervenue avec le pentecôtisme et les mouvements charismatiques du 20^{ème} siècle : la pratique de l'onction d'huile est redevenue fréquente dans les milieux protestants évangéliques avec parfois des dérives de type magique.

Alors qu'en penser pour nous, hommes/femmes protestants Français qui confessons la Bible comme Parole de DIEU, nous occidentaux au bénéfice d'une médecine très efficace par rapport aux générations précédentes ?

Ce que cela n'est pas est donc clair : l'onction d'huile n'est ni un acte magique qui va automatiquement déclencher la guérison, ni un sacrement indispensable au salut. Mais qu'est-ce donc ?

Ce qu'est l'onction d'huile

Le texte de l'épître de Jacques nous permet de mettre en lumière plusieurs points importants :

Ce geste est réalisé suite à la demande du chrétien malade : Jc 5.14 montre que c'est au malade que revient l'initiative, cela veut donc dire qu'il dispose de tout son discernement même s'il est en état de grande faiblesse.

De plus, ce malade est obligatoirement un frère ou une sœur en Christ de la communauté locale « *L'un de vous est-il malade ?* ». Il faut donc user de l'onction avec discréption tout en rappelant et en se rappelant que l'Église dispose de ce geste pour les frères et les sœurs. Pas question de placer un panneau à la porte indiquant : ici on pratique la prière pour les malades avec onction d'huile.

Ce geste est un acte communautaire : au vu de l'ensemble de l'épître, les administrateurs de l'onction sont les responsables de la communauté chrétienne. Ils interviennent en tant que représentants de l'Église locale et non parce qu'ils

auraient des dons spirituels spéciaux. En conséquence, même s'il n'y a pas lieu de faire de la publicité quand la prière avec onction est faite pour un malade, il est bon que les frères et sœurs soient informés et qu'eux aussi, là où ils se trouvent, s'associent à cette prière. L'Écriture nous enseigne qu'il y a une véritable solidarité au sein de l'Église « *Un membre souffre-t-il ? Tous les autres souffrent avec lui. Un membre est-il à l'honneur ? Tous les autres partagent sa joie.* » (1 Co 12.26)

Ce geste est une invitation à la confession des péchés : Jacques est très clair, il n'associe pas l'état de maladie à une punition pour un péché : « *S'il [le malade] a commis quelques péchés* » (Jc 5.15b) : si, au cas où !

Toutefois, la souffrance ou l'état de faiblesse est souvent une invitation à réfléchir à sa vie, à l'état de ses relations avec le Seigneur et avec ses semblables. Mais cette réflexion est aussi valable pour toute la communauté : c'est l'occasion pour les frères et sœurs de réfléchir à leurs relations avec le malade ou entre eux. En effet, « *Confessez vos péchés les uns aux autres et priez les uns pour les autres, afin que vous soyez guéris.* » (Jc 5.16a). La confession des péchés a bien une dimension collective.

Ainsi, la démarche d'onction d'huile peut aider un malade à entrer dans une démarche de confession soit dans le secret du cœur, soit en verbalisant car Jacques parle bien de confession des péchés les uns aux autres.

Ce geste avec de l'huile est un symbole : Dans l'AT, on délivrait l'onction sur les sacrificeurs et les rois. Cette huile avait alors un caractère sacré, elle symbolisait l'Esprit de DIEU qui reposait sur la personne. De plus, comme par elle-même, l'huile avait des vertus thérapeutiques, son choix pour symboliser la guérison est bienvenu.

Avec l'onction, nous disposons donc d'un moyen très simple de concrétiser la foi en la présence de DIEU par son Esprit et la foi en sa toute puissance au cœur de l'épreuve de la souffrance. Si l'on souhaite mettre l'accent sur la symbolique du Saint Esprit, l'onction de la tête du malade est préférable. Si l'on souhaite mettre en valeur la symbolique de la guérison, l'onction peut-être pratiquée sur le membre malade.

Jacques parle des effets de cette onction : le salut « *La prière faite avec foi sauvera le malade et le Seigneur le relèvera* » et le pardon « *S'il a commis quelque péché, il lui sera pardonné* » (Jc 5.15). Dans le contexte de la maladie,

les termes « sauver » et « relever » sont à mettre en rapport avec cette maladie : il s'agit d'une promesse de salut pour le corps et donc de résurrection. Ainsi, après la repentance, le pardon des péchés est immédiatement accordé mais la promesse vis-à-vis de la guérison du corps doit être comprise de façon eschatologique. Le Seigneur peut certes permettre une guérison immédiate brutale ou progressive mais il peut aussi permettre l'aggravation de la maladie. Il peut aussi accorder le soulagement des souffrances ou la paix et l'endurance pour supporter l'épreuve. Il est souverain.

Ce geste est essentiellement une prière : Jacques revient cinq fois sur la prière et il n'est question de l'onction qu'une seule fois ! De plus, les promesses sont attachées à la prière : c'est la prière de la foi qui sauve le malade (**Jc 5.15**), c'est la prière du juste qui est efficace (**Jc 5.16b**), c'est la prière des uns pour les autres qui guérit (**Jc 5.16a**).

Conclusion :

Le développement des connaissances médicales modernes a incontestablement fait reculer la maladie, la souffrance et la mort. Mais ce n'est qu'un simple recul. Quand la misère humaine est là, à l'état brut, quand l'esprit est accablé même si le corps ne va pas trop mal, nous ne pouvons que reconnaître notre impuissance malgré tous nos tuyaux, nos scanners, nos prouesses chirurgicales, nos médicaments. Alors, l'humble prière de la communauté chrétienne prolongée par l'onction d'huile pour le malade n'a rien de ridicule. Elle n'a pas à être mise en avant, elle n'a pas à devenir un spectacle, ni à se substituer aux soins médicaux mais elle n'a pas non plus à être accomplie en cachette, comme si on en avait honte.

La prière accompagnée de l'onction permet simplement d'exprimer la foi. Ce geste est un moyen de concrétiser, de matérialiser la foi. Nous ne sommes pas, en effet, de purs esprits : nous sommes corps et esprit. En touchant une personne, en posant nos mains sur elle lors de la prière, en pratiquant sur elle une onction, nous exprimons notre solidarité dans la souffrance, nous manifestons l'unité de l'Église et sa communion en étant prosterné devant le Seigneur. La prière n'est pas une incantation destinée à obliger DIEU à agir, elle est une invocation confiante dans le Seigneur et un appel à sa grâce. Sachons donc avoir recours avec discernement à ce geste, en suivant les recommandations de Jacques. AMEN